

Semaine de ski : ORGANISATION GENERALE

Semaine du 23 au 27 janvier 2023



Document à
conserver

Ski alpin

- **Au baby lift de La Forclaz** Pour les débutants
Horaire : 13h00 à 15h00
- **A Chemeuille (pas de baby lift)** Pour les moyens et avancés
Horaire : à partir de 12h30,
rendez-vous au fond du télésiège.
Début des cours : 13h15 au sommet du télésiège.
Fin des cours : 16h15 à Lannaz.

Les abonnements ne seront distribués qu'à partir de **12h30**.

L'enfant qui désire monter avant cette heure (accompagné de ses parents) s'annonce le matin en classe auprès de son enseignante.

Lors du passage aux caisses, **tous les enfants** sont priés de s'annoncer clairement auprès du personnel enseignant présent.

Le premier jour, les moniteurs et le personnel enseignant participent à la formation des groupes. Le premier jour également, **les élèves de 1H – 2H – 3H** se rassemblent au baby lift pour la formation des groupes.

Ski de fond (à partir de la 3H)

- **Devant le centre scolaire**
Horaire : 13h00 à 15h00

TRANSPORT

- **Le bus navette de Télé-Evolène, organisé pour cette semaine de ski uniquement :**
 - Départ (Route Neuve – Poste – Centre scolaire) à 12h15
 - Retour (depuis Lannaz) à 16h30
- **Le car postal**, course horaire qui transportera les élèves jusqu'à La Forclaz :
 - Départ du Centre scolaire à 12h25
 - Retour depuis La Forclaz (jusqu'au Centre scolaire) à 15h15
- **Le bus du CO**, qui ramène les enfants aux Haudères, sur les Rocs et à Arolla.
 - Départ du Centre scolaire à 16h45

REMARQUES

- Sur chaque site, un temps de pause est prévu. Merci de prévoir le nécessaire pour votre enfant.
- Les enfants blessés ou dispensés se rendront en classe par leurs propres moyens (pas de car postal les après-midi de ski), selon les horaires du ski de fond.
- Un message sur le site de l'école « www.ecoles-herens.ch » confirmera la tenue du camp (dimanche et mercredi à partir de 18h00).
- En cas de conditions défavorables, les cours seront reportés de 2 jours en 2 jours.
- Les enfants ont la possibilité de s'inscrire à l'UAPE pendant la semaine de ski. Le prix du repas de midi est de 8.-
- Les parents qui ont des enfants fréquentant habituellement l'UAPE sont responsables de l'inscription et/ou désinscription.
- Le hors-piste est interdit.
- Il est obligatoire de porter un casque (pour le ski alpin), des lunettes, des gants et des habits adaptés au ski et aux températures hivernales.
- Pour les élèves qui ne sont pas équipés du matériel nécessaire, vous pouvez demander une subvention de 15.- par jour de ski, mais au maximum de 45.-, si vous vous le procurez auprès des magasins de sport de la Commune d'Evolène, uniquement pour la période des activités prévues par l'école. Cette demande devra être transmise, avec la preuve de paiement de la location à : *Commission scolaire, par Cédric Fauchère, Rue Centrale 216, Case postale 83, 1983 Evolène* ou par mail à [cedric.fauchere\(at\)commune-evolene.ch](mailto:cedric.fauchere(at)commune-evolene.ch) dans un délai de 15 jours suivants la fin de la semaine de ski.